



3^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES AU BENIN



RAPPORT PRELIMINAIRE

Confidentiel avant publication

Jun 2024

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ENCADRES.....	5
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
1. CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL.....	8
2. PRESENTATION DU RECENSEMENT	9
2.1 Objectif	9
2.2 Méthodologie	10
2.2.1 Champ du recensement.....	10
2.2.2 Méthode de collecte	11
2.2.3 Assurance qualité des données.....	12
3. DEROULEMENT DES OPERATIONS	14
3.1 Recensement pilote	14
3.2 Visites auprès des structures	14
3.3 Formation des formateurs	14
3.4 Formation des agents recenseurs, des chefs d'équipe et des éditeurs	15
3.5 Durée de la collecte des données	15
3.6 Déroulement de l'enquête post-censitaire	15
3.7 Suivi de la collecte.....	16
4. POINT DE LA COLLECTE DES DONNEES	18
5. DIFFICULTES ET SOLUTIONS APPORTEES	19
6. PRESENTATION DES RESULTATS.....	20
6.1 Unités économiques énumérées	20
6.2 Unités économiques dénombrées et répartition géographique.....	21
6.3 Unités économiques dénombrées par domaine d'activités.....	22
6.4 Inscription des entreprises dans les fichiers administratifs	25
6.5 Régimes juridiques des entreprises et mode de tenue de comptabilité	27
6.6 Degré d'informalité et modernisation des entreprises au Bénin	29
6.7 Entreprises dénombrées par type de propriété.....	35
7. REFERENCES	37
ANNEXES	38

SIGLES ET ABREVIATIONS

AD	: Aires de Dénombrement
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
DAF	: Direction Administrative et Financière
DCNSE	: Direction de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economique
DDD	: Directions Départementales du Développement
DSDS	: Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSIBD	: Direction des Systèmes d'Information et des Bases de Données
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
INStAD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PEESI	: Programme d'Etude et d'Enquête sur le Secteur Informel
RGE	: Recensement Général des Entreprises
SA	: Société Anonyme
SARL	: Société A Responsabilité Limité
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UE	: Unité Economique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des agents formés et déployés sur le terrain par pôle.....	15
Tableau 2: Différentes missions de coordination et de supervision technique.....	16
Tableau 3: Répartition géographique des unités économiques énumérées.....	18
Tableau 4: Répartition géographique des unités économiques énumérées par milieu d'implantation.....	20
Tableau 5: Répartition géographique des unités économiques recensées par milieu d'implantation.....	21
Tableau 6: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par lieu d'implantation.....	22
Tableau 7: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par secteur d'activité.....	24
Tableau 8: Répartition des unités économiques par possession de registre de commerce ou d'IFU selon le type d'UE.....	25
Tableau 9: Répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par forme juridique selon le type.....	27
Tableau 10: Répartition des entreprises selon le régime juridique.....	27
Tableau 11: Répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par mode d'établissement de compte selon le régime juridique.....	29
Tableau 12: Répartition géographique des entreprises selon le degré de formalisation (possession d'un numéro IFU).....	31
Tableau 13: Répartition des entreprises dénombrées en 2023 par degré de modernisation (formalisation au sens strict) selon le type.....	32
Tableau 14: Répartition géographique des entreprises dénombrées en 2023 par degré de modernisation.....	33
Tableau 15: Répartition des entreprises dénombrées en 2023 par degré de formalité selon le régime juridique.....	33
Tableau 16: Proportion d'entreprises par critère d'informalité.....	35
Tableau 17: Répartition géographique des entreprises dénombrées en 2023 par type de propriété.....	36
Tableau 18: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par type.....	38
Tableau 19: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par section des activités.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des unités économiques énumérées.....	20
Graphique 2: Répartition des unités économiques dénombrées par branche des activités en 2008 et 2023.....	22
Graphique 3: Répartition des unités économiques dénombrées en 2008 et 2023 par secteur d'activités	23
Graphique 4: Répartition des unités économiques denombrees en 2023 par section des activités.....	24
Graphique 5: Proportion des unités économiques principales et uniques possédant un registre de commerce ou un IFU	26
Graphique 6: Répartition des entreprises en 2008 et 2023 selon le mode de tenue de comptabilité	28

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cartes illustratives du degré d'informalité des entreprises	31
Figure 2: Cartes illustratives du degré de modernisation des entreprises	34

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Champ couvert par RGE3 dans le domaine agricole	23
Encadré 2 : Concepts d'entreprise et d'établissement.....	25
Encadré 3 : Concept d'entreprise informelle et d'entreprise moderne.....	29

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Recensement Général des Entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Depuis 1990, la République du Bénin a opté, pour la libéralisation de son économie. Cette option libérale retenue fait du secteur privé le véritable acteur en matière de production de biens et services marchands.

Depuis 2016, le gouvernement béninois, à travers ses programmes d'action (PAG 2016-2021 et PAG 2021-2026) a fait de la promotion du secteur privé le principal levier de la croissance accélérée. L'objectif est de parvenir à un développement économique et social durable, par l'entremise de mécanismes appropriés de redistribution de la richesse créée.

La promotion du secteur productif passe par l'existence d'entreprises compétitives, génératrices d'emplois rémunérateurs. C'est pourquoi une attention particulière devrait être accordée aux mesures à prendre, en vue de favoriser la création de nouvelles entreprises. Les décisions, de nature à améliorer le cadre des activités économiques et à induire une croissance économique durable, doivent être prises sur la base d'informations statistiques fiables (effectif et nature des entreprises existantes, etc.).

C'est dans cette logique que s'inscrit la réalisation du troisième Recensement Général des Entreprises (RGE3). En effet, la réalisation du RGE3 tient son fondement au regard la nécessité de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques publiques issues des documents nationaux d'orientation stratégique de développement ci-après :

- (i) **Objectifs de Développement Durable** (ODD), Objectif 8 (*Accès à des emplois décents*) ;

- (ii) **Programme National de Développement (2018-2025)**, Objectif stratégique 1 (*Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise*) ;
- (iii) **Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026)** ;
- (iv) **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (2020-2023)** en son Axe 2, Objectif Stratégique 2.3 (*Assurer la production régulière des statistiques économiques et financières*).

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération importante capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote). La deuxième phase est celle de l'énumération, du dénombrement général des unités économiques et de l'enquête post censitaire. Quant à la troisième phase, elle a été consacrée au traitement et à l'analyse des données recueillies sur le terrain. La quatrième phase est consacrée à la dissémination des résultats.

Le recensement a ciblé tous les secteurs d'activités regroupés en onze (11) branches à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur éducatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres services.

Le présent rapport décrit brièvement les différentes étapes du RGE3 ainsi que les principaux résultats. Il met en exergue également les difficultés rencontrées lors du déroulement de l'opération.

1. CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est l'organe gouvernemental responsable du troisième Recensement General des Entreprise (RGE3) et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) en est l'organe technique.

D'abord le cadre légal du RGE3 est la loi N° 2022 - 07 du 27 juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin. En effet, ladite loi prévoit en son article 49 que dans le cadre de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats, la nécessité de réaliser, selon une périodicité plus courte, le recensement général des entreprises et d'autres enquêtes socioéconomiques relatives à la dynamique des secteurs d'activité.

Ensuite, le décret n°2021-523 du 13 octobre 2021 portant approbation des statuts modifiés de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique désormais dénommé Institut National de la Statistique et de la Démographie stipule dans son article 5 aux alinéas 1 et 3, que l'INStaD est chargé de :

- rassembler, dépouiller, analyser et rendre disponibles dans les délais requis des statistiques sûres, scientifiquement élaborées dont les agrégats macroéconomiques et autres indicateurs de suivi de l'économie ; centraliser, élaborer et rendre disponibles dans les délais requis des indicateurs sociaux et démographiques ou de toutes autres activités nationales, autres que ceux qui sont dévolus à d'autres structures par traités et accords régionaux voire, internationaux ratifiés par l'État Béninois ;
- réaliser des enquêtes statistiques et recensements, dont notamment les recensements généraux de la population et des entreprises.

Pour s'acquitter convenablement de cette tâche, quatre directions de l'Institut ont été plus étroitement impliquées dans la réalisation de l'opération. Il s'agit de la :

Direction de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques (DCNSE),

Direction des Systèmes d'Information et des Bases de Données (DSIBD),

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)

Direction Administrative et Financière (DAF).

Le RGE3 a été conduit sous le sceau de l'Arrêté N°2023-141/MEF/DC/SGM/INStAD/ CJ/SA/009 SGG23 du 24 janvier 2023 portant création, attributions et composition du comité national de pilotage et du comité technique du recensement général des entreprises, troisième édition.

2. PRESENTATION DU RECENSEMENT

2.1 Objectif

L'objectif général du troisième Recensement Général des Entreprises est de dénombrer toutes les entreprises installées sur le territoire national et de collecter les informations quantitatives et qualitatives afin d'analyser leur dynamique.

De façon spécifique, il s'agit de (d'):

- localiser toutes les entreprises installées sur le territoire national ;
- identifier les caractéristiques socio-démographiques des chefs d'entreprises ;
- apprécier le niveau de production des unités économiques par région et au niveau national ;
- évaluer le niveau réel de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- mesurer les investissements nationaux et étrangers au Bénin ;
- identifier les obstacles à l'entrepreneuriat et à la pérennisation des entreprises ;
- actualiser les données économiques sur les entreprises et réaliser le Répertoire des entreprises ;
- disposer d'une base de sondage fiable sur les entreprises.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Champ du recensement

Le troisième Recensement Général des Entreprises (RGE3) a couvert tous les établissements ayant un **local fixe** exerçant une **activité économique** sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée.

L'unité statistique recensée est l'établissement appartenant à toute **entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.**

Les entreprises sédentaires sont des unités économiques ayant un local avec fermeture sécurisée où les outils de travail sont disponibles de façon permanente. En revanche, les entreprises semi-sédentaires sont des unités économiques ayant un local sans fermeture.

On entend par **local fixe**, la possession de :

- un mur en matériau durable (brique, terre, fer, bois, pisé) ;
- un toit (en tôle, paille, béton) ;
- une porte.

Sont exclues du champ du recensement, les unités économiques n'ayant pas un local.

Le milieu urbain a été systématiquement ratissé de même que les chefs-lieux du milieu rural. En ce qui concerne les unités situées hors des chefs-lieux en milieu rural, la méthode « boule de neige » a été utilisée.

Sont aussi concernés par le recensement, les établissements dont la nature de l'activité les amène à ne pas exercer nécessairement dans des locaux fixes. Ces unités sécurisent très souvent leurs outils de production dans des locaux situés non loin du lieu d'exercice de l'activité. C'est le cas par exemple pour certaines unités semi-sédentaires de fabrication et de vente de briques, certains vulcanisateurs, certaines unités de lavage de véhicules automobiles, certaines unités de forge et d'ajustage, de

menuiserie, de sculpture, de fonderie, les opérateurs Mobile Money, les vendeuses de bouillie exerçant à un endroit fixe.

De plus, les établissements d'enseignement privé, les établissements confessionnels et les établissements de soins de santé privés et confessionnels ont été recensés.

Sont exclus du champ du recensement :

- les commerçants ambulants (y compris les véhicules ambulants de fourniture de biens ou services) ;
- les travailleurs ambulants ;
- les personnes travaillant au domicile de leurs clients ;
- le Ministère de l'Éducation et les établissements publics d'enseignement ;
- le Ministère de la Santé et les Centres de santé publics ;
- tous les autres Ministères et leurs Directions ;
- les Administrations décentralisées (Départementales, Communales, d'Arrondissements, etc.) ;
- les unités installées aux abords des voies et n'ayant pas de local fixe répondant à la définition ci-dessus ;
- les exploitations agricoles dont le suivi relève du champ du Recensement National de l'Agriculture) ;
- les Etablissements Publics Autonomes (Agences, Cellules techniques, Instituts, etc.) ;
- les taxis et les taxi-motos ;
- les pousse-pousseurs ;
- les maçons, peintres et tâcherons qui travaillent sur des chantiers de construction
- etc.

Compte tenu des difficultés particulières liées au dénombrement des unités économiques installées dans les marchés, il a été décidé d'effectuer le recensement **en dehors des jours de marché.**

2.2.2 Méthode de collecte

La méthode de collecte est celle de l'interview directe auprès des entreprises. Dans le but de disposer de la base de données brute du recensement dans les plus brefs délais, il a été fait l'option d'utiliser un système d'interview assisté par ordinateur. Il s'agit du Computer Assisted Personal Interviews (CAPI).

Toutefois, au niveau des entreprises formelles, les agents recenseurs ont été amenés à déposer des questionnaires en version papier. En effet, dans les

entreprises formelles, les informations recherchées sont souvent fournies par plusieurs services. Ce qui oblige souvent à déposer un questionnaire papier dans l'entreprise et à maintenir le contact avec l'entreprise pour relancer les répondants jusqu'à ce que le questionnaire soit rempli. A la réception des questionnaires, les agents recenseurs saisissent les informations dans l'application conçue à cet effet.

Par ailleurs, l'INStAD a envoyé des liens pour le remplissage du questionnaire en ligne (option CAWI). Dans ce cas les agents ont fait le suivi auprès de ces entreprises afin que le questionnaire soit transmis à l'INStAD dans les meilleurs délais.

L'utilisation des tablettes pour le RGE3 est une innovation par rapport à l'édition de 2008 et présente comme avantage principal, un énorme gain de temps en ce sens qu'il a permis d'éliminer la phase de saisie des données.

De nombreux autres avantages découlent de l'utilisation du CAPI. Il s'agit notamment de (du):

- la saisie automatique sur le terrain des données collectées lors de l'interview ;
- contrôle de cohérence des réponses des enquêtes au moment de l'interview ;
- l'apurement préliminaire des données au fur et à mesure que les équipes évoluent sur le terrain ;
- la disponibilité de la base de données brute juste après la phase de terrain ;
- la réduction des délais de production des tableaux d'analyses.

2.2.3 Assurance qualité des données

L'assurance qualité des données s'est faite à plusieurs niveaux à savoir :

- lors des sessions de formation (des formateurs, agents recenseurs, chefs d'équipes et éditeurs) ;
- lors de la collecte des données (contrôle de cohérence avec CAPI, le contrôle de couverture par les chefs d'équipes, le contrôle de la qualité

des données par les éditeurs, la supervision et la coordination technique et administrative).

3. DEROULEMENT DES OPERATIONS

3.1 Recensement pilote

Il a eu lieu entre décembre 2021 et janvier 2022 et a connu la participation d'une trentaine d'agents recenseurs. Il a permis de tester les outils de collecte, d'améliorer les documents techniques et d'en tirer les enseignements nécessaires pour la phase proprement dite du recensement.

3.2 Visites auprès des structures

Dans le cadre des travaux préparatoires de la troisième édition du Recensement Général des Entreprises, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie a initié des séances d'échanges avec une trentaine de structures clés intervenant dans le domaine des entreprises. Ces visites ont eu lieu du 07 au 28 février 2023 et ont mobilisé une dizaine de cadres.

A cet effet, une communication a été faite aux représentants des structures visitées. Au terme des séances, les différentes cibles ont été informées sur les objectifs, le champ, le cadre légal et institutionnel du RGE3, les différentes phases du recensement, la période de déroulement ainsi que leurs rôles pour la réussite de l'opération. Ces différentes visites ont permis de collecter des données sur les entreprises. De manière globale, on a noté une adhésion des structures étatiques et organisations visitées.

3.3 Formation des formateurs

En prélude à la formation des agents recenseurs, un atelier technique de formation et de concertation des cadres, des personnes ressources et des représentants des structures membres des différents comités du recensement a été organisé. Cet atelier s'est déroulé sous format hybride (en présentiel et en ligne), du mardi 29 août au vendredi 1^{er} septembre 2023 à l'INStaD et a pour objectif d'harmoniser les connaissances, la compréhension et les méthodes de formation.

3.4 Formation des agents recenseurs, des chefs d'équipe et des éditeurs

Dans le cadre de la réalisation du Recensement Général des Entreprises (RGE3), l'INStAD a procédé au recrutement des agents recenseurs et éditeurs. Les agents recrutés, formés et déployés sur le terrain sont répartis selon les trois pôles retenus dans le tableau ci-dessous.

N°	Pôles	Département	Effectif formé	Effectif déployé	Période
1	Sud	Littoral, Atlantique, Mono et Ouémé	466	420	02 au 17 octobre 2023
2	Centre	Zou, Plateau, Couffo et Collines	132	122	25 septembre au 07 octobre 2023
3	Nord	Atacora, Donga, Alibori et Borgou	121	111	

A l'issue de cette formation, les agents ont été déployés sur le terrain pour la collecte le 22 octobre 2023 dans les zones du centre et le nord puis le 27 octobre 2023 pour celles du sud.

Par ailleurs, dix (10) éditeurs ont été recrutés et formés pour le suivi en ligne sur la plateforme de collecte. Chaque éditeur avait à charge un certain nombre d'équipes de collecte. Les éditeurs ont assuré la qualité des données collectées sur le terrain en notifiant régulièrement les incohérences relevées aux agents recenseurs ainsi qu'aux chefs d'équipes pour les corrections à faire.

3.5 Durée de la collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 22 octobre 2023 au 03 février 2024 soit une durée de trois mois. Il convient de rappeler que les équipes ayant fini toutes leurs Aires de Dénombrement (AD) ont été redéployées vers d'autres AD.

3.6 Déroulement de l'enquête post-censitaire

A la suite de la phase de collecte proprement dite du RGE3, il a été réalisé du 1^{er} au 15 mars 2024, l'enquête post-censitaire qui a pour but d'estimer le taux de couverture du recensement et d'évaluer la qualité des données collectées. Elle a réuni quatre-vingt-dix (90) agents et chefs d'équipes repartis dans les AD échantillonnées. Cette phase de collecte a été précédée d'un recyclage de

trois jours à l'endroit des agents et des chefs d'équipes, qui s'est déroulée dans les locaux de l'INStAD.

3.7 Suivi de la collecte

Le Recensement Général des Entreprises est une opération fondamentale de collecte d'informations sur les entreprises. La bonne réalisation de cette opération nécessite une surveillance accrue des agents de collecte tant à l'Institut que sur le terrain. Ce dispositif de surveillance rapprochée participe à l'assurance de la qualité des données qui seront issues du RGE3.

C'est dans ce cadre que des missions de supervision (au total 06) ont été réalisées sur toute l'étendue du territoire national. Des cadres et autorités de l'INStAD appuyés par le personnel technique des Directions Départementales du Développement (DDD) ont eu la responsabilité de superviser les équipes dans tous les départements. En tant que superviseurs, ces derniers ont eu pour principales tâches de s'assurer que les travaux de terrain se déroulaient selon la méthodologie retenue et de veiller à la qualité des données collectées par les agents recenseurs. A ce titre, les superviseurs avaient, entre autres, pour missions de :

- prendre contact avec les autorités administratives ;
- valider les plans de déploiement et de progression des agents recenseurs établis par les CE ;
- assister au moins à une interview par zone de recensement ;
- s'assurer que les questionnaires déjà finalisés et visés par le CE sont de bonne qualité et exploitables.

N°	Période	Observations
1	Du 20 au 25 octobre 2023	Mission de lancement de la collecte et de supervision technique dans le centre et le nord
2	Du 29 octobre au 05 novembre 2023	Mission de lancement de la collecte dans le sud et de supervision technique sur toute l'étendue du territoire national
3	Du 16 au 21 novembre 2023	Mission de supervision technique
4	Du 24 au 30 novembre 2023	Mission conjointe de supervision technique et coordination des

Tableau 2: Différentes missions de coordination et de supervision technique		
N°	Période	Observations
		Directeurs Départementaux du Développement (DDD)
5	Du 11 au 20 décembre 2023	Mission de supervision technique
6	Du 27 janvier au 04 février 2024	Mission de supervision technique

Source : INStaD, 2024

4. POINT DE LA COLLECTE DES DONNEES

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a déployé sur toute l'étendue du territoire national 653 agents répartis en 94 équipes. Par ailleurs, dix (10) éditeurs ont été recrutés et formés pour le suivi en ligne sur la plateforme de collecte.

Au terme de la collecte principale du RGE3, 252 155 unités économiques ont été énumérées contre 154 839 en 2008, soit un accroissement de 62,8%. Le taux de refus est estimé à 5,8% en 2023 contre 6,3% en 2008.

Départements	Effectifs 2008	Effectifs 2023	Accroissement (%)
ALIBORI	4 557	6 255	37,3
ATACORA	4 396	6 540	48,8
ATLANTIQUE	17 914	47 140	163,1
BORGOU	12 062	27 563	128,5
COLLINES	6 520	13 949	113,9
COUFFO	4 582	8 208	79,1
DONGA	4 360	7 353	68,6
LITTORAL	58 567	62 255	6,3
MONO	4 368	5 850	33,9
OUEME	20 530	34 363	67,4
PLATEAU	5 473	12 223	123,3
ZOU	11 510	20 456	77,7
Total général	154 839	252 155	62,8

Source : INStAD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

5. DIFFICULTES ET SOLUTIONS APPORTEES

Les principales difficultés auxquelles ont été confrontées la plupart des équipes sont les suivantes : (i) la réticence de certains chefs d'entreprises à répondre aux questionnaires d'énumération et de dénombrement ; (ii) les déguerpissements menés aux abords des voies par les mairies sur toute l'étendue du territoire national, parfois même au lendemain de la phase d'énumération des Unités Économiques (UE) par les équipes de collecte ; (iii) la sensibilité de certaines localités telles que Monsey (Karimama), Founougo (Banikoara) et Porga (Matéri), qui n'ont pas été totalement couvertes.

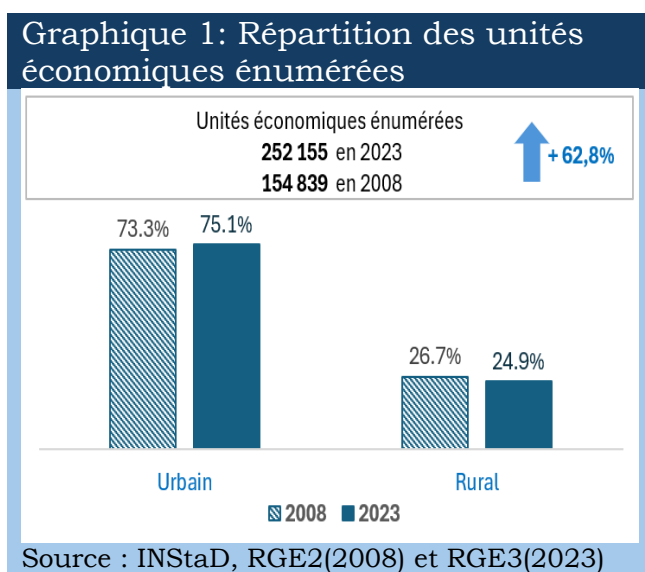
Face à ces difficultés, des campagnes de sensibilisation et de communication ont été réalisées avec l'appui des autorités locales et administratives ainsi que les responsables des organisations patronales et artisanales pour pallier les problèmes de réticence des chefs d'entreprises. Quant à la situation de déguerpissement notée aux abords des voies après l'énumération, les agents recenseurs ont été amenés à dénombrer les unités économiques concernées dans leur lieu de délocalisation, qui est pour la plupart le lieu d'habitation des chefs d'unités économiques.

6. PRESENTATION DES RESULTATS

6.1 Unités économiques énumérées

Le Littoral reste le principal pôle économique du Bénin

Au terme de la troisième édition du Recensement Général des Entreprises, 252 155 unités économiques ont été énumérées en 2023 contre 154 839 en 2008, soit un accroissement de 62,8%.



En 2023, le milieu urbain concentre trois quarts de ces établissements (75,1%). La répartition administrative de ces établissements montre que le département du Littoral regroupe à lui seul 24,7% en 2023. Ensuite viennent les départements de l'Atlantique (18,7%), de l'Ouémé (13,6%) et du Borgou (10,9%).

Tableau 4: Répartition géographique des unités économiques énumérées par milieu d'implantation

Département	Ensemble				Milieu d'implantation			
	Effectif UE		Part (%)		Urbain		Rural	
					Part (%)		Part (%)	
	2008	2023	2008	2023	2008	2023	2008	2023
ALIBORI	4 557	6 255	2,9	2,5	2,1	1,3	0,9	1,2
ATACORA	4 396	6 540	2,8	2,6	2,3	1,8	0,6	0,7
ATLANTIQUE	17 914	47 140	11,6	18,7	3,0	12,3	8,6	6,4
BORGOU	12 062	27 563	7,8	10,9	6,1	8,0	1,7	2,9
COLLINES	6 520	13 949	4,2	5,5	2,3	2,5	2,0	3,0
COUFFO	4 582	8 208	3,0	3,3	1,1	1,8	1,8	1,4
DONGA	4 360	7 353	2,8	2,9	1,9	1,5	0,9	1,5
LITTORAL	58 567	62 255	37,8	24,7	37,8	24,7	0,0	0,0
MONO	4 368	5 850	2,8	2,3	1,6	1,8	1,2	0,5
OUEME	20 530	34 363	13,3	13,6	8,2	11,9	5,0	1,7
PLATEAU	5 473	12 223	3,5	4,8	2,5	3,5	1,1	1,3
ZOU	11 510	20 456	7,4	8,1	4,9	3,8	2,5	4,3
Total	154 839	252 155	100,0	100,0	73,7	75,1	26,3	24,9

Note : Résultat obtenu sur la base de toutes les unités économiques énumérées y compris 67 guichets automatiques

Source : INStaD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

6.2 Unités économiques dénombrées et répartition géographique

Meilleur taux de réponse des unités dénombrées en 2023...

Sur l'ensemble des 252 155 établissements énumérés, 237 488 se sont prêtés à l'interview, soit un taux de réponse de 94,2% en 2023 contre 93,7% en 2008. L'analyse des résultats montre que le département du Littoral rassemble 24,2% de ces établissements, suivi des départements de l'Atlantique (19,2%), de l'Ouémé (14,1%) et du Borgou (10,6%).

Tableau 5: Répartition géographique des unités économiques recensées par milieu d'implantation

Département	Unités économiques dénombrées en 2008		Unités économiques dénombrées en 2023		Part (%) des unités dénombrées en 2023 par milieu d'implantation		Taux de réponse (%)	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Urbain	Rural	2008	2023
ALIBORI	4 422	3,0	5 973	2,5	1,4	1,1	97,0	95,5
ATACORA	4 261	2,9	6 409	2,7	1,9	0,8	96,9	98,0
ATLANTIQUE	16 544	11,4	45 650	19,2	12,7	6,5	92,4	96,8
BORGOU	11 667	8,0	25 256	10,6	7,9	2,8	96,7	91,6
COLLINES	6 265	4,3	12 684	5,3	2,6	2,8	96,1	90,9
COUFFO	4 423	3,0	8 057	3,4	1,9	1,5	96,5	98,2
DONGA	4 231	2,9	6 912	2,9	1,5	1,4	97,0	94,0
LITTORAL	53 707	37,0	57 529	24,2	24,2	-	91,7	92,4
MONO	4 219	2,9	5 688	2,4	1,8	0,5	96,6	97,2
OUEME	19 107	13,2	33 486	14,1	12,3	1,8	93,1	97,4
PLATEAU	5 332	3,7	11 650	4,9	3,5	1,4	97,4	95,3
ZOU	10 900	7,5	18 194	7,7	3,7	3,9	94,7	88,9
Total	145 078	100,0	237 488	100,0	75,5	24,5	93,7	94,2

Source : INStAD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

.....avec une unité économique sur sept installée dans un marché

En ce qui concerne la distribution des établissements par lieu d'implantation, les résultats montrent qu'un établissement sur sept (14,5%) exerce ses activités économiques dans les marchés¹, soit 85,5% qui sont implantés en dehors des marchés.

En 2023, les établissements recensés dans les marchés se concentrent dans les départements du Littoral (6,6%), de l'Ouémé (2,2%), de l'Atlantique (1,5%) et du Borgou (1,2%).

¹ La variable lieu d'implantation (dans le marché, en dehors du marché) n'avait pas été collectée en 2008

Tableau 6: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par lieu d'implantation

Département	Lieu d'implantation de l'unité					
	Dans un marché		En dehors du marché		Ensemble	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif UE	Part (%)
ALIBORI	922	0,4	5 051	2,1	5 973	2,5
ATACORA	449	0,2	5 960	2,5	6 409	2,7
ATLANTIQUE	3 478	1,5	42 172	17,8	45 650	19,2
BORGOU	2 893	1,2	22 363	9,4	25 256	10,6
COLLINES	323	0,1	12 361	5,2	12 684	5,3
COUFFO	1 926	0,8	6 131	2,6	8 057	3,4
DONGA	697	0,3	6 215	2,6	6 912	2,9
LITTORAL	15 683	6,6	41 846	17,6	57 529	24,2
MONO	342	0,1	5 346	2,3	5 688	2,4
OUEME	5 112	2,2	28 374	11,9	33 486	14,1
PLATEAU	592	0,2	11 058	4,7	11 650	4,9
ZOU	1 922	0,8	16 272	6,9	18 194	7,7
Total	34 339	14,5	203 149	85,5	237 488	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

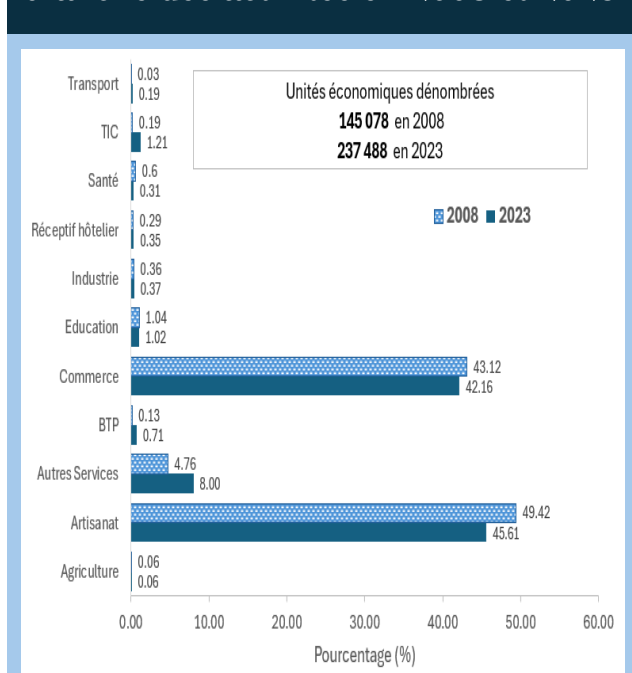
Source : INStAD, RGE3

6.3 Unités économiques dénombrées par domaine d'activités

L'artisanat et le commerce sont les activités prédominantes

Sur le plan national, les unités économiques sont dominées par l'artisanat (45,6%) et le commerce (42,2%).

Graphique 2: Répartition des unités économiques dénombrées par branche des activités en 2008 et 2023



Source : INStAD, RGE2(2008) et RGE3(2023)

Les unités artisanales sont plus représentées dans les départements de l'Atlantique, du Littoral et de l'Ouémé avec des taux respectifs de 8,9%, 8,2% et 6,6%. En ce qui concerne l'activité de commerce, elle est plus exercée dans les départements du Littoral (12,6%), de l'Atlantique (7,8%) et de l'Ouémé (5,8%). Le tableau 18 en annexe présente en détail la répartition des unités économiques dénombrées par département et par type.

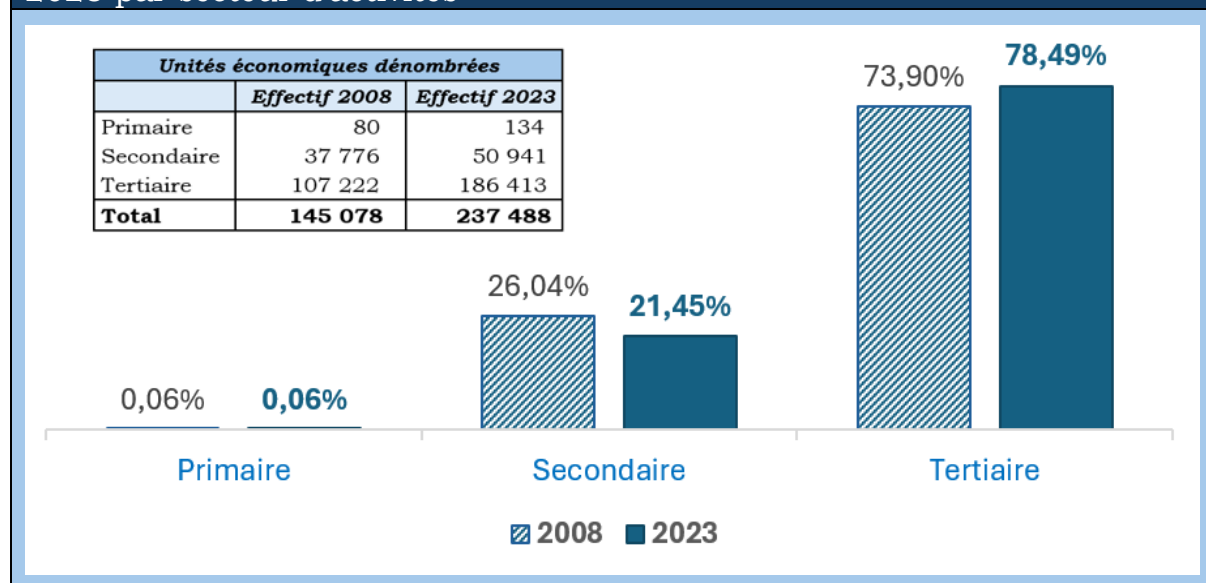
Encadré 1 : Champ couvert par RGE3 dans le domaine agricole

Dans le cadre du Recensement Général des Entreprises, est considérée comme entreprise agricole, toute unité ayant un siège bien défini et qui produit des biens et services agricoles. Toutefois les exploitations agricoles, les fermes ainsi que les jardins, etc. ne font pas partie du champ du RGE3 puisqu'ils relèvent du champ du Recensement National de l'Agriculture (RNA).

Le secteur tertiaire regroupe plus de trois quarts des entreprises...

Ainsi, les activités des entreprises sont essentiellement concentrées dans les secteurs tertiaire (78,5%) et secondaire (21,4%). Très peu d'entreprises répondant au champ du RGE3 exercent dans le secteur primaire, soit 0,1%.

Graphique 3: Répartition des unités économiques dénombrées en 2008 et 2023 par secteur d'activités



Source : INStAD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

Lorsqu'on s'intéresse à la répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par département, il est à noter que le secteur tertiaire est plus représenté dans le Littoral (20,4%), l'Atlantique (15,5%) et l'Ouémé (11,3%).

Tableau 7: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par secteur d'activité

Département	Secteur d'activité des unités économiques							
	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Ensemble	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
ALIBORI	5	0,0	1 245	0,5	4 723	2,0	5 973	2,5
ATACORA	7	0,0	1 928	0,8	4 474	1,9	6 409	2,7
ATLANTIQUE	13	0,0	8 884	3,7	36 753	15,5	45 650	19,2
BORGOU	15	0,0	5 736	2,4	19 505	8,2	25 256	10,6
COLLINES	9	0,0	3 489	1,5	9 186	3,9	12 684	5,3
COUFFO	1	0,0	2 212	0,9	5 844	2,5	8 057	3,4
DONGA	1	0,0	2 120	0,9	4 791	2,0	6 912	2,9
LITTORAL	60	0,0	8 951	3,8	48 518	20,4	57 529	24,2
MONO	5	0,0	1 517	0,6	4 166	1,8	5 688	2,4
OUEME	9	0,0	6 598	2,8	26 879	11,3	33 486	14,1
PLATEAU	2	0,0	3 531	1,5	8 117	3,4	11 650	4,9
ZOU	7	0,0	4 730	2,0	13 457	5,7	18 194	7,7
Total	134	0,1	50 941	21,4	186 413	78,5	237 488	100,0

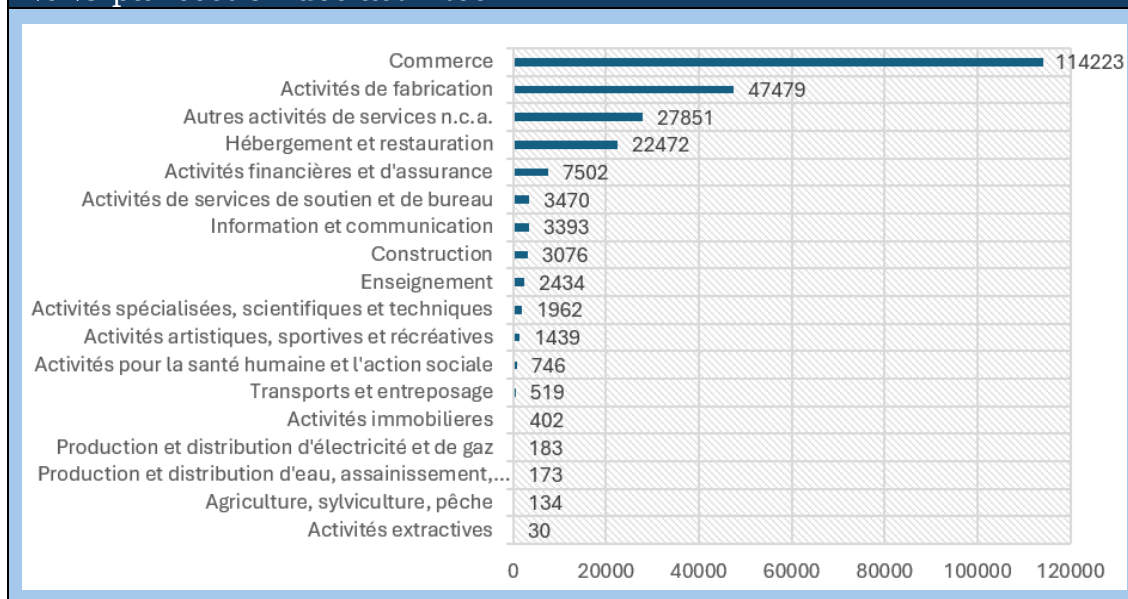
Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAD, RGE3

...et l'activité de commerce est prédominante au Bénin en 2023

L'analyse selon les branches d'activités révèle que l'économie béninoise est fortement dominée par les activités de commerce (48,1%). Elles sont suivies des activités de fabrication (20,0%), des autres activités de service (11,7%) et des activités d'hébergement et de restauration (9,5%).

Graphique 4: Répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par section des activités



Source : INStAD, RGE3

6.4 Inscription des entreprises dans les fichiers administratifs

Une minorité des unités économiques est inscrite au registre de commerce et à l'Identifiant Fiscal Unique...

Parmi les entreprises recensées, 11,7% sont inscrites au registre de commerce et 14,1% disposent d'un Identifiant Fiscal Unique (IFU). Il convient de noter que dans l'artisanat et le commerce qui occupent les deux premières places dans le classement des types d'entreprises, peu détiennent un registre de commerce ou un numéro IFU.

Tableau 8: Répartition des unités économiques par possession de registre de commerce ou d'IFU selon le type d'UE

Type d'unité économique (UE)	2008			2023		
	Proportion (%) d'UE inscrites au registre de commerce	Proportion (%) d'UE possédant un Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Nombre total d'UE recensées	Proportion (%) d'UE inscrites au registre de commerce	Proportion (%) d'UE possédant un Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Nombre total d'UE recensées
Artisanat	17,8	13,7	73	3.1	3.5	102 440
Réceptif hôtelier	1,7	1,2	70 340	67.4	74.8	659
Education	16,3	11,6	5 582	15.3	53.7	1 746
Santé	94,7	89,9	169	42.3	67.3	640
BTP	8,4	3,4	58 657	70.1	72.4	1 594
Transports	12,2	5,0	1 259	87.5	91.3	391
TIC	61,8	32,0	353	39.4	46.9	2 342
Commerce	68,8	41,7	436	13.8	14.5	89 995
Agriculture	12,1	7,9	734	40.2	43.6	117
Industrie	43,7	32,0	231	71.2	76.4	754
Autre service	69,0	62,1	29	38.1	58.1	15 077
Ensemble	5,8	3.0	137 863	11.7	14.1	215 755

Note : Résultat obtenu sur la base des unités économiques principales et uniques dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStad, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

Encadré 2 : Concepts d'entreprise et d'établissement

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

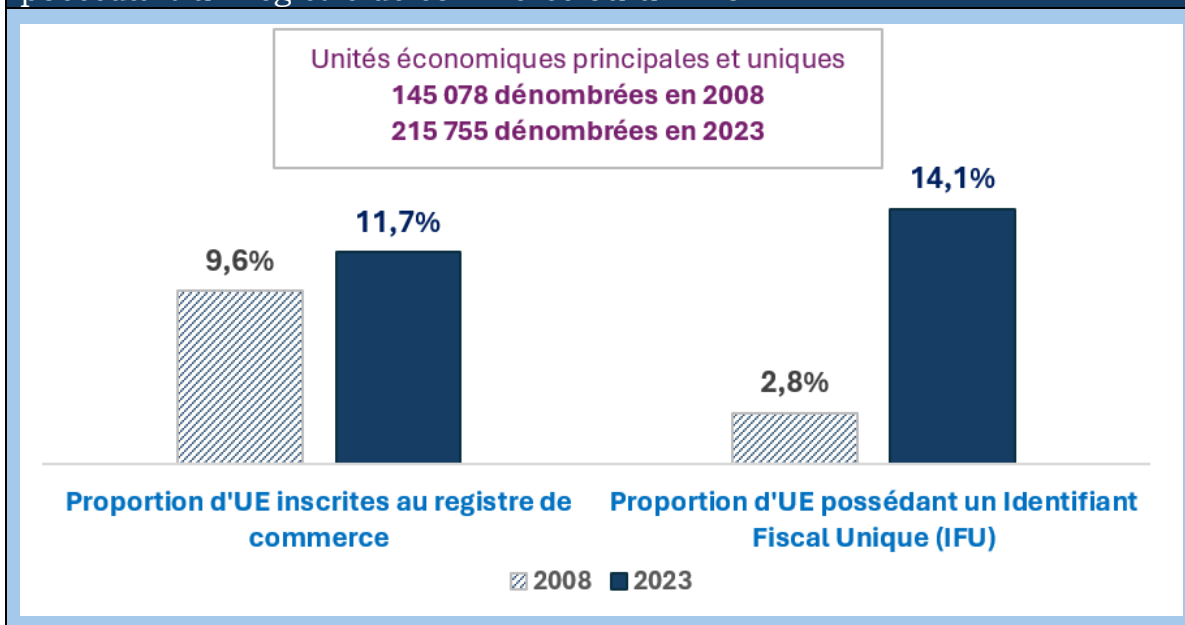
Une entreprise peut compter un ou plusieurs établissements. Dans le cas où l'entreprise ne comprend qu'un établissement (établissement unique), les termes établissement et entreprise sont interchangeables. Lorsqu'une

entreprise compte au moins deux établissements, l'un d'entre eux (par exemple, celui où siège la direction de la société, le magasin principal, l'établissement de production, etc.) est défini comme établissement principal et les autres comme établissements secondaires. Dans la règle, l'établissement principal correspond au siège administratif de l'entreprise. Les 237 488 établissements dénombrés sont regroupés en 215 755 entreprises.

Source : INStaD, 2024

Au regard des résultats, il convient de signaler que, l'inscription au registre de commerce et la possession d'un numéro IFU a connu une évolution en 2023 comparativement à 2008.

Graphique 5: Proportion des unités économiques principales et uniques possédant un registre de commerce ou un IFU



Source : INStaD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

La plupart des entreprises sont détenues par des personnes physiques

En 2023, on note que 94,3% des entreprises sont détenues par des personnes physiques et 5,7% par des personnes morales. Quelle que soit la forme juridique, l'artisanat et le commerce sont prépondérants.

Tableau 9: Répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par forme juridique selon le type

Type d'unité économique (UE)	Forme juridique					
	Personne morale		Personne physique		Ensemble	
	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Part (%)
Artisanat	2 289	1,1	100 151	46,4	102 440	47,5
Réceptif hôtelier	220	0,1	439	0,2	659	0,3
Education	261	0,1	1 485	0,7	1 746	0,8
Santé	195	0,1	445	0,2	640	0,3
BTP	1 016	0,5	578	0,3	1 594	0,7
Transports	302	0,1	89	0,0	391	0,2
TIC	388	0,2	1 954	0,9	2 342	1,1
Commerce	4 881	2,3	85 114	39,4	89 995	41,7
Agriculture	41	0,0	76	0,0	117	0,1
Industrie	393	0,2	361	0,2	754	0,3
Autre service	2 367	1,1	12 710	5,9	15 077	7,0
Total	12 353	5,7	203 402	94,3	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des unités économiques principales et uniques dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAd, RGE3 (2023)

6.5 Régimes juridiques des entreprises et mode de tenue de comptabilité

Une prédominance des entreprises individuelles...

L'entreprise individuelle demeure la forme juridique la plus répandue parmi les entreprises recensées en 2023 (95,7% contre 97,6% en 2008). Les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) représentent 2,3% contre 0,9% en 2008. Quant aux Sociétés Anonymes (SA), elles sont marginales en 2023 comme en 2008.

Tableau 10: Répartition des entreprises selon le régime juridique

Régime juridique	2008		2023	
	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Part (%)
Entreprise individuelle	134 574	97,6	206 430	95,7
SARL	1 248	0,9	4 958	2,3
SA	200	0,2	796	0,4
Société de fait	494	0,4	26	0,0
Société en Nom Collectif (SNC)	432	0,3	62	0,0
Société en Commandite Simple (SCS)	12	0,0	67	0,0
Société en participation	74	0,1	21	0,0
Groupement d'Intérêt Économique (GIE)	194	0,1	47	0,0
Coopérative	312	0,2	82	0,0
Société par action simplifiée			1 452	0,7
Autre	323	0,2	1 814	0,8
Total	137 863	100,0	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des unités économiques principales et uniques dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

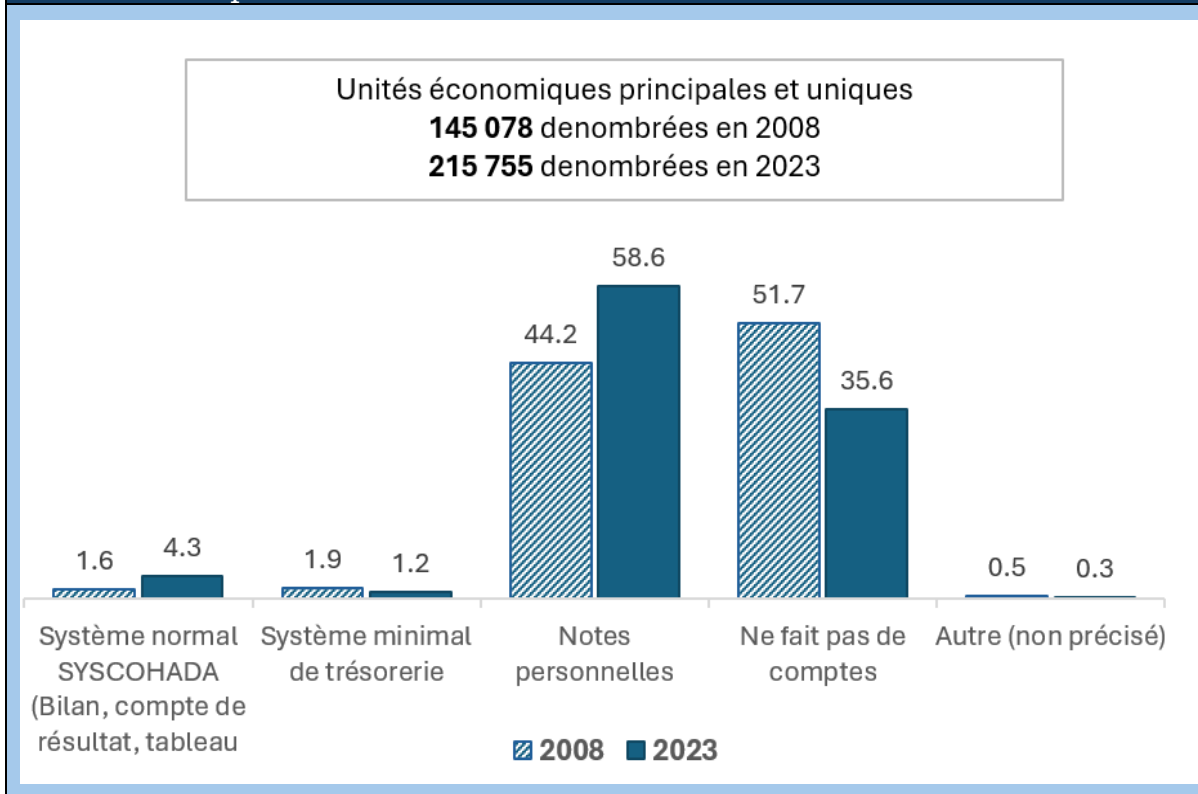
Source : INStAd, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

...et très peu d'entreprises béninoises tiennent de comptabilité formelle....

La proportion des entreprises qui tiennent une comptabilité formelle suivant le système SYSCOHADA a presque triplé entre 2008 et 2023 (4,3% contre 1,6%). Les évolutions constatées sont en lien avec les réformes mises en œuvre pour la modernisation et la formalisation massives des entreprises au Bénin. En revanche, l'adoption du système minimal de trésorerie est en recul (1,2% en 2023 contre 1,9% en 2008).

Par ailleurs, le constat est que plus de la moitié (58,5%) des entreprises font leurs comptes en tenant des notes personnelles en 2023, soit une évolution de 14,4 points de pourcentage par rapport à 2008 (44,2%). Cependant, le pourcentage d'unités économiques qui ne font pas de compte a connu un repli de 16,1 points entre 2008 (35,6%) et 2023 (51,7%).

Graphique 6: Répartition des entreprises en 2008 et 2023 selon le mode de tenue de comptabilité



Source : INStAD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

Tableau 11 : Répartition des unités économiques dénombrées en 2023 par mode d'établissement de compte selon le régime juridique

Régime juridique	Pourcentage d'unités économique selon le mode d'établissement des comptes					Ensemble	
	Système normal SYSCOHADA	Système minimal de trésorerie	Notes personnelles	Ne fait pas de compte	Autre	Effectif	Part (%)
Entreprise individuelle	0,7	0,5	58,5	37,2	0,3	206 430	95,7
SARL	2,0	0,2	0,0	0,0	0,0	4 958	2,3
SA	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	796	0,4
Société de fait	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26	0,0
Société en Nom Collectif (SNC)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	62	0,0
Société en Commandite Simple (SCS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	67	0,0
Société en participation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21	0,0
Groupement d'Intérêt Économique (GIE)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47	0,0
Coopérative	0,0	0,0	0,0	18,3	0,0	82	0,0
Société par action simplifiée	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	1 452	0,7
Autre (à préciser)	0,5	0,3	0,0	1,2	0,0	1 814	0,8
Total	4,3	1,2	58,6	35,7	0,3	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des unités économiques principales et uniques dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel. Système normal SYSCOHADA : Bilan, compte de résultat, tableau

Source : INStAd, RGE3 (2023)

6.6 Degré d'informalité et modernisation des entreprises au Bénin

La notion de formalité des entreprises se place dans un contexte marqué par la cohabitation des expressions « entreprises informelles », « économie informelle » et « secteur informel ». L'encadré ci-après présente le concept d'entreprise informelle.

Encadré 3 : Concept d'entreprise informelle et d'entreprise moderne

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'économie informelle est utilisée pour décrire des activités économiques qui demeurent hors de portée du pouvoir public. Pour l'OCDE (1997), « l'économie informelle peut être définie comme l'output des unités de production non enregistrées auprès des autorités fiscales ou de sécurité sociale ». Hugon (2013) indique qu'en faisant partie intégrante de l'économie informelle, l'entreprise informelle peut être définie comme « un ensemble d'organisation à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, mais où il y a néanmoins circulation monétaire et production de biens et de services onéreux ». Dans le MAGAZINE OMPI², l'économie informelle couvre essentiellement les activités économiques qui se déroulent en dehors des structures réglementées formellement. Généralement, les entreprises informelles

² Le magazine OMPI est une revue bimestrielle qui montre l'évolution de la propriété intellectuelle, de la créativité et de l'innovation dans le monde.

sont petites et souvent familiales. Les travailleurs ne paient probablement pas d'impôt sur le revenu et ne bénéficient pas de protection sociale. Si leurs activités ne sont pas nécessairement illégales, elles n'entrent pas dans le cadre de la législation nationale d'un pays donné.

Le concept d'entreprise informelle a été traité lors de la deuxième édition du Recensement Général des Entreprises 2008. En effet, selon la définition adoptée en lors du RGE2, sont considérées comme entreprises informelles toutes les unités économiques ne disposant pas de numéro INSAE ou d'identification Fiscale Unique (IFU) et qui ne tiennent pas de comptabilité formelle.

L'instauration de l'IFU au début de l'année 2008 a mis un terme à la délivrance du numéro INSAE. Ainsi, les entreprises béninoises sont invitées à se faire délivrer ledit identifiant auprès des services de la Direction Générale des Impôts. En 2008, si la moitié des entreprises inscrites au registre de commerce autrement dit éligibles à l'immatriculation possèdent le numéro INSAE, très peu d'entre elles (7%) détiennent en revanche l'IFU. En effet, le numéro INSAE a été en vigueur sur la période 1991 à 2007, tandis que l'IFU n'est apparu qu'en 2008.

Au regard de tout ce qui précède, il est difficile de trouver une définition appropriée aux entreprises informelles.

En République du Bénin, les entreprises qui évoluent dans le secteur informel sont majoritairement sans numéro IFU. Ce qui ne permet pas d'améliorer et de moderniser la gestion des finances publiques avec la mise en œuvre d'une fiscalité de développement. Seules les entreprises possédant un Identifiant Fiscal Unique sont inscrites dans la base d'imposition fiscale de la Direction Générale des Impôts (DGI) donc reconnues par l'Etat. L'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique passe avant tout, par la possession d'un Registre de Commerce.

Dans le cadre de la troisième édition du Recensement Général des Entreprises (RGE3), il est important de préciser la définition des entreprises informelles et d'entreprises modernes. Ainsi, nous considérons ici deux approches de définition dans le cadre du RGE3.

Dans la première approche nous considérerons, au sens large, une entreprise informelle comme celle qui n'est pas inscrite dans la base d'imposition de l'Etat c'est-à-dire ne possède pas un numéro IFU (IFU ou INSAE en 2008). Une entreprise qui remplit ce critère d'informalité au sens large sera qualifiée d'entreprise informelle.

La deuxième approche consiste à définir au sens strict une entreprise informelle comme celle ne justifiant pas d'une comptabilité régulièrement tenue et ne disposant pas d'un numéro d'Identifiant Fiscal Unique (IFU). Une entreprise qui remplit ce critère d'informalité au sens strict sera qualifiée d'entreprise non moderne.

Source : INStAD 2024

Bien que la grande majorité des entreprises béninoises opère toujours dans l'informel, le taux d'informalité a fortement chuté entre 2008 et 2023 ...

En se basant sur le critère d'inscription dans la base d'imposition de l'Etat c'est-à-dire la possession d'un numéro IFU (IFU ou INSAE en 2008), les résultats révèlent que sur un total de 215 755 entreprises recensées en 2023, seulement 14,1% possèdent un Identifiant Fiscal Unique (IFU). Ce taux a toutefois évolué par rapport à la situation de 2008 ou une part relativement

très faible (3,0%) d'entreprises possédaient un IFU ou un numéro INSAE sur les 137 863 recensées. **Ainsi, selon le critère de possession d'un numéro IFU, la proportion d'entreprises informelles est évaluée à 85,9% en 2023 contre 97,0% en 2008, soit une baisse de 11,1 points de pourcentage.** Toutefois, il est à noter une forte disparité entre les départements.

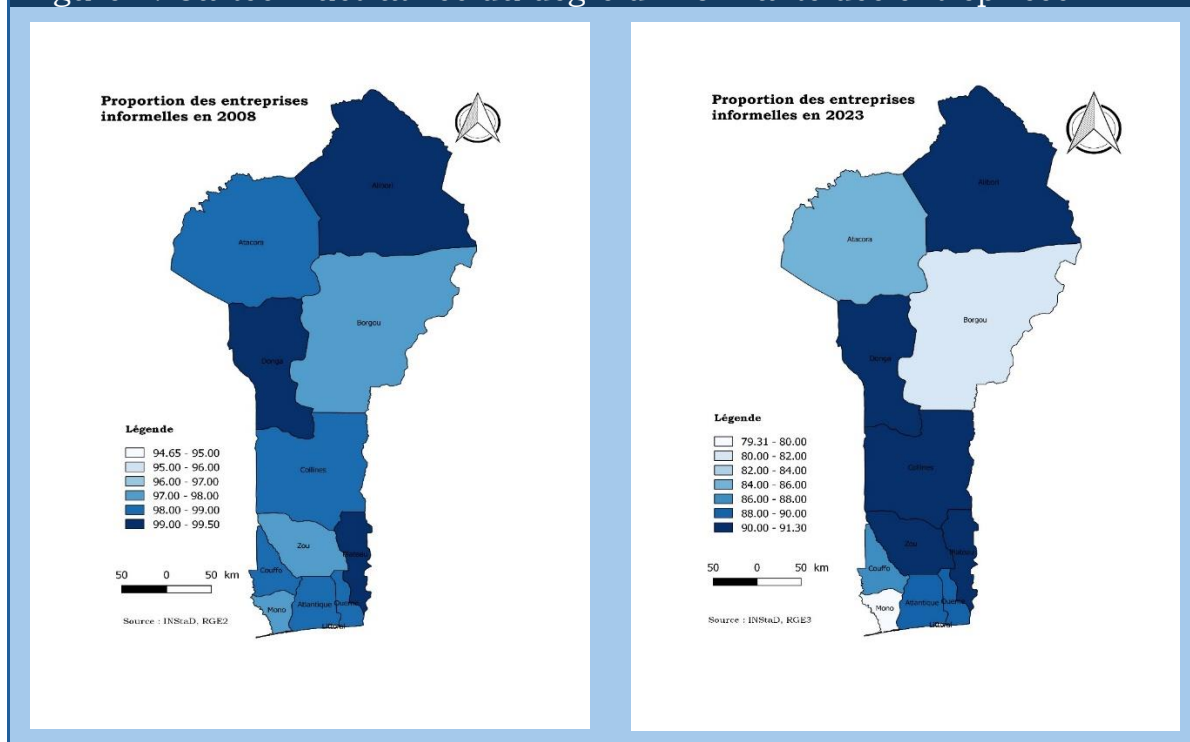
Tableau 12: Répartition géographique des entreprises selon le degré de formalisation (possession d'un numéro IFU)

Départements	2008		2023	
	Proportion (%) d'UE formelles (possédant un numéro IFU ou INSAE)	Nombre total d'UE recensées	Proportion (%) d'UE formelles (possédant un numéro IFU ou INSAE)	Nombre total d'UE recensées
ALIBORI	0,7	4 197	9,0	5 598
ATACORA	1,7	4 082	14,9	5 394
ATLANTIQUE	1,4	15 711	11,7	41 438
BORGOU	2,3	11 040	18,5	23 054
COLLINES	1,7	5 801	9,0	10 138
COUFFO	1,1	4 074	12,3	7 306
DONGA	0,5	4 017	9,6	6 252
LITTORAL	5,4	51 288	20,1	53 264
MONO	2,8	3 853	20,7	4 041
OUEME	1,5	18 339	11,0	31 722
PLATEAU	0,9	5 149	8,7	11 168
ZOU	2,0	10 312	9,8	16 380
Ensemble	3,0	137 863	14,1	215 755

Note : Résultat obtenu sur la base des unités économiques principales et uniques dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStad, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

Figure 1: Cartes illustratives du degré d'informalité des entreprises



Source : INStad, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

... aussi, le taux de modernisation des entreprises s'est-il accru entre 2008 et 2023

En adoptant la définition d'entreprise moderne, basée sur le critère de « la tenue régulière de comptabilité et la possession d'IFU », l'analyse des résultats montre que sur un total de 215 755 entreprises, 203 853 sont non modernes (ne tiennent pas de comptabilité régulière et ne possèdent pas d'IFU). **Ainsi, le pourcentage d'entreprises non modernes est de 94,5% en 2023 contre 98,5% en 2008, soit un repli de 4 points de pourcentage.**

Comme le montre les résultats du tableau 13, parmi les entreprises non modernes, on note une prédominance des unités artisanales (47,1%) et de commerce (39,5%).

Tableau 13: Répartition des entreprises dénombrées en 2023 par degré de modernisation (formalisation au sens strict) selon le type

Type d'unité économique (UE)	Degré de modernisation (formalisation au sens strict) des entreprises					
	Moderne		Non moderne		Ensemble	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Artisanat	853	0,4	101 587	47,1	102 440	47,5
Réceptif hôtelier	362	0,2	297	0,1	659	0,3
Education	663	0,3	1 083	0,5	1 746	0,8
Santé	335	0,2	305	0,1	640	0,3
BTP	1 087	0,5	507	0,2	1 594	0,7
Transports	340	0,2	51	0,0	391	0,2
TIC	394	0,2	1 948	0,9	2 342	1,1
Commerce	4 761	2,2	85 234	39,5	89 995	41,7
Agriculture	43	0,0	74	0,0	117	0,1
Industrie	439	0,2	315	0,1	754	0,3
Autre service	2 625	1,2	12 452	5,8	15 077	7,0
Total	11 902	5,5	203 853	94,5	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStaD, RGE3 (2023)

La répartition des unités économiques non modernes montre une prépondérance dans les départements du Littoral (24,7%), l'Atlantique (19,2%), l'Ouémé (14,7%) et le Borgou (10,7%).

Tableau 14: Répartition géographique des entreprises dénombrées en 2023 par degré de modernisation

Département	Degré de modernisation des entreprises					
	Moderne		Non moderne		Ensemble	
	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Part (%)
ALIBORI	73	0,0	5 525	2,6	5 598	2,6
ATACORA	162	0,1	5 232	2,4	5 394	2,5
ATLANTIQUE	1 656	0,8	39 782	18,4	41 438	19,2
BORGOU	2 532	1,2	20 522	9,5	23 054	10,7
COLLINES	192	0,1	9 946	4,6	10 138	4,7
COUFFO	116	0,1	7 190	3,3	7 306	3,4
DONGA	98	0,0	6 154	2,9	6 252	2,9
LITTORAL	5 772	2,7	47 492	22,0	53 264	24,7
MONO	174	0,1	3 867	1,8	4 041	1,9
OUEME	812	0,4	30 910	14,3	31 722	14,7
PLATEAU	84	0,0	11 084	5,1	11 168	5,2
ZOU	231	0,1	16 149	7,5	16 380	7,6
Total	11 902	5,5	203 853	94,5	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAD, RGE3 (2023)

Ainsi, il ressort que le taux de modernisation des entreprises est évalué à 5,5% (dont 1,3% pour les entreprises individuelles). Les cartes de la figure 2 montrent qu'il y a une forte disparité entre les départements en matière de modernisation des entreprises.

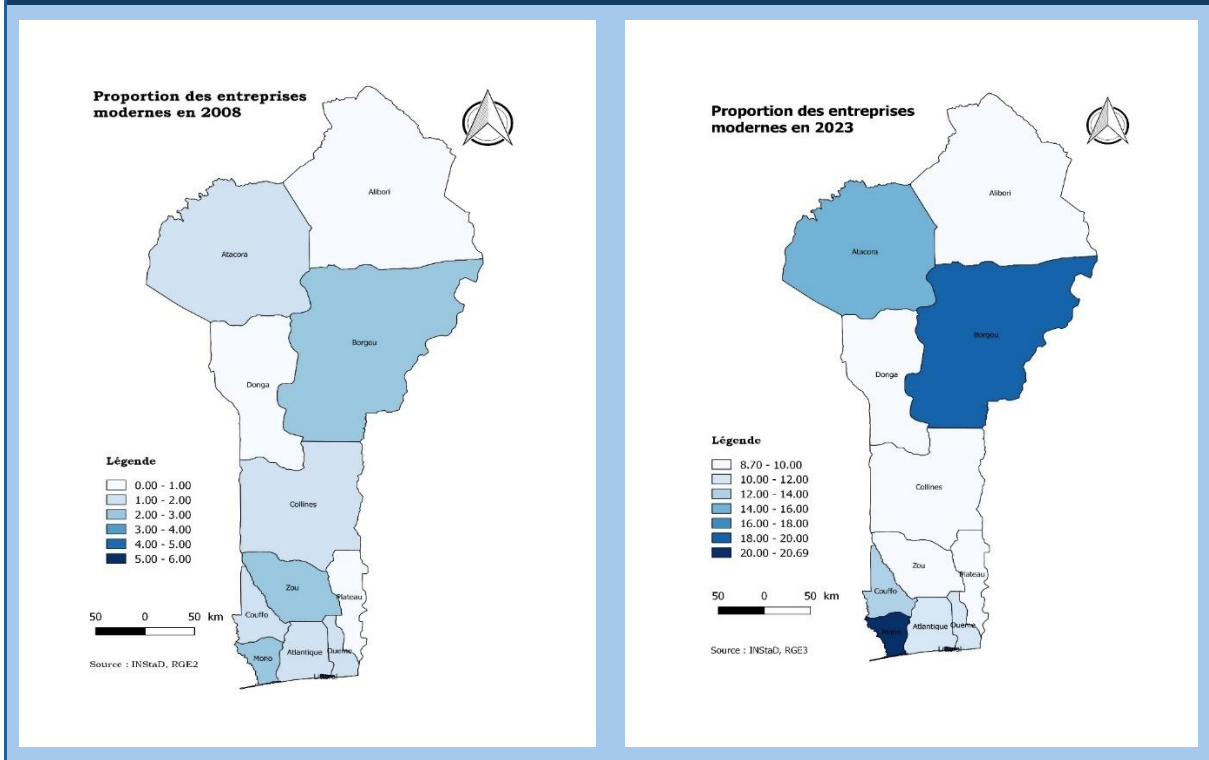
Tableau 15: Répartition des entreprises dénombrées en 2023 par degré de formalité selon le régime juridique

Régime juridique	Degré de modernisation des entreprises					
	Moderne		Non moderne		Ensemble	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Entreprise individuelle (personne physique)	2 714	1,3	203 716	94,4	206 430	95,7
SARL	4 958	2,3	0	0,0	4 958	2,3
SA	796	0,4	0	0,0	796	0,4
Société de fait	26	0,0	0	0,0	26	0,0
Société en Nom Collectif (SNC)	62	0,0	0	0,0	62	0,0
Société en Commandite Simple (SCS)	67	0,0	0	0,0	67	0,0
Société en participation	21	0,0	0	0,0	21	0,0
Groupement d'Intérêt Économique (GIE)	47	0,0	0	0,0	47	0,0
Coopérative	43	0,0	39	0,0	82	0,0
Société par action simplifiée	1 452	0,7	0	0,0	1 452	0,7
Autre (à préciser)	1 716	0,8	98	0,0	1 814	0,8
Total	11 902	5,5	203 853	94,5	215 755	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAD, RGE3 (2023)

Figure 2: Cartes illustratives du degré de modernisation des entreprises



Source : INStAD, RGE2 (2008) et RGE3 (2023)

... et sur les trente dernières années le poids du secteur non moderne a connu une régression en milieu urbain.

Prenant en compte uniquement les 10 principales villes du Bénin couvertes par le recensement des unités économiques (PEESI – 1991)³, il est à noter une relative régression du poids du secteur non moderne (secteur informel au sens strict) en milieu urbain après plus de trente (30) ans.

En effet, par rapport aux dix principales villes couvertes par PEESI, la part des entreprises non modernes (informelles au sens strict) est de 90,6% en 2023 contre respectivement 95,2% et 99,3% en 2008 et 1991 soit un gain de 5,1 points de pourcentage entre 2008 et 2023 (en 15 ans) contre 3,9% points de pourcentage entre 1991 et 2008 (en 17 ans).

³ A travers le Programme d'Etude et d'Enquête sur le Secteur Informel (PEESI) un recensement a été réalisé en 1991 dans les 10 principales villes du Bénin que sont : Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Djougou, Abomey, Bohicon, Kandi, Lokossa, Natitingou, Ouidah.

Tableau 16: Proportion d'entreprises par critère d'informalité			
Critère d'informalité	1991	2008	2023
Non inscrites au registre de commerce	98,0	92,5	83,6
Ne possédant un numéro INSAE/IFU	-	97,1	81,1
Ne tenant pas une comptabilité formelle	99,3	95,2	90,6
Taux d'informalité au sens strict des entreprises	99,6	95,7	90,6
Taux de modernisation des entreprises	0,4	4,3	9,4

Note : Résultat obtenu sur la base des 10 villes PEESI : Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Djougou, Abomey, Bohicon, Kandi, Lokossa, Natitingou, Ouidah. Le un numéro INSAE/IFU n'était pas collecté en 1991.

Source : INStaD, PEESI (1991), RGE2 (2008), RGE3 (2023)

Au total, le degré d'informalité des activités économiques a globalement régressé entre 1991 et 2023, mais à un rythme plus rapide entre 2008 et 2023, comparativement à la période 1991-2008.

6.7 Entreprises dénombrées par type de propriété

La quasi-totalité des entreprises recensées sont privées

Les entreprises publiques regroupent toutes les unités économiques dans lesquelles les prises de participation de l'Etat ou d'une collectivité publique dépassent 50%, ce qui lui confère un réel pouvoir de décision dans la gestion de l'entreprise. Lorsque l'Etat est présent mais non majoritaire parmi les actionnaires, on parle d'entreprises semi-publiques. Les entreprises privées sont celles dont le capital est entièrement détenu par le privé.

En s'intéressant à la répartition des entreprises dénombrées lors du RGE3 par type de propriété, l'on note que la quasi-totalité des entreprises recensées sont privées. Très peu d'entre elles appartiennent soit exclusivement ou en partie à l'Etat.

Par ailleurs, l'essentiel des entreprises publiques ou semi-publiques recensées se retrouve dans le département du Littoral.

Tableau 17: Répartition géographique des entreprises dénombrées en 2023 par type de propriété

Département	Type de propriété d'entreprise				Ensemble Effectif UE
	Privé		Public	Semi-public	
	Effectif UE	Part (%)	Effectif UE	Effectif UE	
ALIBORI	5 598	2,6	0	0	5 598
ATACORA	5 394	2,5	0	0	5 394
ATLANTIQUE	41 438	19,2	0	0	41 438
BORGOU	23 054	10,7	0	0	23 054
COLLINES	10 138	4,7	0	0	10 138
COUFFO	7 306	3,4	0	0	7 306
DONGA	6 252	2,9	0	0	6 252
LITTORAL	53 255	24,7	5	4	53 264
MONO	4 040	1,9	0	1	4 041
OUEME	31 722	14,7	0	0	31 722
PLATEAU	11 168	5,2	0	0	11 168
ZOU	16 379	7,6	0	1	16 380
Total	215 744	100,0	5	6	215 755

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAD, RGE3 (2023)

7. REFERENCES

INSAE (1991) – Programme d’Etude et d’Enquête sur le Secteur Informel (PEESI), 1991

INSAE – Rapport synthèse RGE2, 2008

Mireille Razafindrakoto et al. – La mesure de l’emploi et du secteur informel : Leçon des enquêtes 1-2-3 en Afrique, STATECO N°104, 2009

Tableau 18: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par type

Département	Artisanat	Réceptif hôtelier	Education	Santé	BTP	Transports	TIC	Commerce	Agriculture	Industrie	Autre service	Ensemble	
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Effectif UE	Part (%)
ALIBORI	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,2	5 973	2,5
ATACORA	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,2	6 409	2,7
ATLANTIQUE	8,9	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	7,8	0,0	0,1	1,7	45 650	19,2
BORGOU	4,4	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	4,9	0,0	0,1	0,8	25 256	10,6
COLLINES	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,8	0,0	0,0	0,4	12 684	5,3
COUFFO	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0	0,3	8 057	3,4
DONGA	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,0	0,0	0,0	0,2	6 912	2,9
LITTORAL	8,2	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	12,6	0,0	0,1	2,2	57 529	24,2
MONO	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	5 688	2,4
OUEME	6,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	5,8	0,0	0,0	1,1	33 486	14,1
PLATEAU	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0	0,4	11 650	4,9
ZOU	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2,8	0,0	0,0	0,5	18 194	7,7
Total	45,6	0,3	1,0	0,3	0,7	0,2	1,2	42,2	0,1	0,4	8,0	237 488	100,0

Note : Résultat obtenu sur la base des entreprises dont le résultat du remplissage est rempli ou partiel

Source : INStAD, RGE3 (2023)

Tableau 19: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par section des activités

	ALIBORI	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	MONO	OUEME	PLATEAU	ZOU	Ensemble	
Agriculture, sylviculture, pêche	5	7	13	15	9	1	1	60	5	9	2	7	134	0,1
Activités extractives	-	-	7	4	-	-	-	17	-	2	-	-	30	0,0
Activités de fabrication	1 194	1 863	8 178	5 219	3 381	2 100	2 056	7 894	1 437	6 241	3 364	4 552	47 479	20,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	15	4	25	29	14	1	6	39	-	30	13	7	183	0,1
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	11	4	26	36	4	1	6	56	2	16	4	7	173	0,1
Construction	25	57	648	448	90	110	52	945	78	309	150	164	3 076	1,3
Commerce	3 253	2 635	20 856	12 960	5 362	3 520	2 902	32 579	2 095	15 657	4 405	7 999	114 223	48,1
Transports et entreposage	7	4	25	86	2	1	4	353	2	24	2	9	519	0,2
Hébergement et restauration	707	621	4 986	1 803	1 145	492	625	5 266	502	3 947	890	1 488	22 472	9,5
Information et communication	57	39	653	324	171	95	130	774	132	664	104	250	3 393	1,4
Activités financières et d'assurance	128	156	1 691	491	414	283	125	1 671	259	1 229	511	544	7 502	3,2
Activités immobilières	1	5	117	37	5	1	1	171	3	45	1	15	402	0,2

Source : INStAD, RGE3 (2023)

Tableau 19: Répartition géographique des unités économiques dénombrées en 2023 par section des activités

	ALIBORI	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	MONO	OUEME	PLATEAU	ZOU	Ensemble	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19	31	313	279	68	57	18	721	50	193	94	119	1 962	0,8
Activités de services de soutien et de bureau	62	65	717	515	128	102	65	930	99	470	106	211	3 470	1,5
Activités d'administration publique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Enseignement	24	45	652	222	67	42	36	678	69	434	64	101	2 434	1,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	9	8	156	114	16	12	6	267	18	77	23	40	746	0,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	16	11	358	78	45	27	20	497	39	200	46	102	1 439	0,6
Autres activités de services n.c.a.	440	854	6 229	2 596	1 763	1 212	859	4 611	898	3 939	1 871	2 579	27 851	11,7
Activités spéciales des ménages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Activités des organisations extraterritoriales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Total	5 973	6 409	45 650	25 256	12 684	8 057	6 912	57 529	5 688	33 486	11 650	18194	237 488	100,0

Source : INStaD, RGE3 (2023)